

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 5-423-1932 promulguant le décret du 22 janvier 1932, portant ouverture de crédits supplémentaires au budget local de la Côte française des Somalis pour l'exercice 1930.

n° 5-423-1932

Ministère  
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication  
11 février 1932

Numéro JO  
n° 423 du 01/02/1932

Date du numéro  
1 février 1932

### VISAS

Le Gouverneur p. i. de la Côte française des Somali, Officier de la Légion d'honneur, l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

**Vu** l'arrêté du 1er octobre 1914, réglant le mode de promulgation et de publication des lois décrets et arrêtés et les conditions dans lesquelles ces lois, décrets et arrêtés deviennent exécutoires

**Vu** le décret du 22 janvier 1932, portant ouverture de crédits supplémentaires au budget local de la Côte française des Somalis pour l'exercice 1930.

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

— Est promulgué à la Côte française des Somalis le décret du 22 janvier 1932, Susvisé, portant ouverture de crédits supplémentaires au budget local de la Côte française des Somalis pour l'exercice 1930.

#### Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera et inséré au Journal officiel de la colonie.

ANTONIN.